**N° 4–2 juillet 2020**

***Après le déconfinement, le Covid-19 continue à faire parler de lui. La vie n’est pas tout à fait comme avant, il faut apprendre à vivre en tendant le dos. Nous avons maintenant à faire face aux conséquences de son passage qui sont considérables. L’Europe doit être verte, sociale, solidaire, indépendante et forte, dit-on, pour « l’après», auquel tout le monde pense.***

***L’Europe, en ce moment, s’applique à sauver son économie et sa crédibilité. Elle invente, elle transgresse les règles et s’endette à milliards. Les grandes manœuvres ont commencé dans les pays membres pour être en bonne position au moment de la distribution. On n’entend pas beaucoup parler des femmes dans la bataille. Heureusement, pour l’instant, l’application des lois et des directives obtenues par le passé, suit son chemin laborieux.***

***L’international est chahuté et fébrile. Le report obligé des grandes manifestations internationales institutionnelles, comme le Forum Génération Egalité (Pékin+25), permet de prendre du recul, mais hélas, les six coalitions annoncées qui devaient travailler pendant 5 ans pour faire progresser les droits des femmestardent à s’organiser au sommet ! Les associations, elles, sont prêtes. Pour l’ensemble des femmes, une grande vigilance s’impose. Surtout ne pas oublier que des crédits, des objectifs clairs et ciblés ainsi qu’une organisation exigeante seront les outils de notre plaidoyer. Avant, il faut bousculer notre torpeur de confinées et notre stupeur d’être, peut-être, encore une fois, reléguées ou oubliées.***

***Partie « EUROPE »–*** *Responsable****:*** *Michèle Baron-Bradshaw*

**A - Anniversaire de la création de l’Europe des nations**

**Le 9 mai 2020,l’Union européenne fêtait l’anniversaire confiné des 70 ans de la création de l’Europe des nations, toute première mouture de l’UE. C’est en effet le 9 mai 1950, à partir d’une déclaration de 7 pages,que Robert Schuman** proposait de « mettre les ressources en charbon et en acier sous une Haute Autorité commune à la France et à la République fédérale d'Allemagne, et à tout autre pays désirant y adhérer ». Dans **L’esprit de Jean Monnet,** égalementconsidéré comme l'un des « pères de l'Europe, **l’espace européen se pensaitcomme un bien commun.**Nous vivons aujourd’hui une Union européenne à 27, régie par le **traité de Lisbonne** qui comporte 7000 pages.

Cet événement fut l’occasion de commémorations et de déclarations et en particulier du lancement, par Ursula von der Leyen, du processus **d’une conférence sur l’Avenir de l’UE** qui s’étalerait sur deux ans[[1]](#footnote-2).

**Selon les bilans et les analyses**[[2]](#footnote-3)parus à cette occasion, « seulement 20 % des Français pensent que l’UE a été à la hauteur de la crise de la Covid-19. Ilsressentent, en général, un déficit d’informations et un fossé entre les citoyens et les institutions européennes. Elle est vécue comme technocratiques, procédurière, normative et éloignée. **Sans surprise, L’UE est principalement vue comme un marché et une banque.**

**A l’occasion de cet anniversaire**, il est important de rappeler combien, cette UE imparfaite, a été bénéfique pour les femmes et que bien des lois, que l’on voit adoptées dans les Etats membres, sont la conséquence directe de recommandations et de directives adoptées au niveau européen. L’UE a beaucoup fait pour les femmes dans les dernières décennies à travers ses textes et la pression de fonctionnaires européennes, ou nationales, de députéesconvaincues, qui poussaient les projets et enclenchaient une dynamique. C’est pour cela que le décès de **Jacqueline Nonon**[[3]](#footnote-4), survenu le 21 février 2020,presque passé inaperçu, est important. Elle fut une « fémocrate européenne»très active au niveau européen, et nous lui devons beaucoup.

**B – Les institutions européennes**

**I- Le Conseil européen**

**Le Conseil européen est encore englué dans les conséquences de la pandémie et tente de faire face aux questions économiques inédites qui fragilisent la cohésion de l’UE**

Début mai nous en étionsà un **plan de soutien à l’économiede540 milliards**(contours des financements d’urgence pour pallier des dépenses exceptionnelles). Il a été adopté et sera financé sur les programmes de la Commission,en association avec un programme d’achat de titres de la BCE[[4]](#footnote-5)à hauteur de 750 milliards. Au cours des discussion, la question de la mutualisation des dettes des États membres en difficulté, était restée en suspens et avait créé une tension forte entre les États nordiques (frugaux) et les États du sud(dépensiers).

Pourquoi insister sur ce débat ? Pour montrer qu’on parle en centaines de milliards, sommesauxquelles les femmes et le féminisme ne sont pas habitués, et pour montrer que ce qui ira à Paul sur les ressources de la Commission, ne sera pas donné à Pierre.**L’argent est le nerf de la guerre pour soutenir tout programme ou action.**

**Le plan de relance de l’économie de l’UE[[5]](#footnote-6)**

**Depuis le conseil du 23 avril,** jusqu’à aujourd’hui, la principale question débattue par le Conseil a porté surce second plan, qui a pour vocation d’aider les États membres à remette en route leur économie ; nous avons eu droit à un feuilleton[[6]](#footnote-7):

**Le 5 mai,** la cour constitutionnelle de Karlsruhe (cour suprême de l’Allemagne) a jugé que certaines parties duprogramme d’achats d’actifs, inauguré par Mario Draghi, le prédécesseur de Christine Lagarde à la tête de la BCE, étaient illégales.Celarevenait à attaquer directement la Présidente actuelle qui a maintenu et amplifié ces achatsde titres à hauteur de 750 milliards.

**Le 7 mai [[7]](#footnote-8), Christine Lagarde a réaffirmé l’indépendance de la BCE** face à l’Allemagne et au jugement de la cour de Karlsruhe, ainsi que son intention de maintenir les rachats massifs de dettes des Etats et des entreprises en zone euro : « La BCE, continuera, sans se laisser décourager à faire tout le nécessaire pour remplir son mandat de stabilité des prix en zone euro ».

**Le 17 mai,** la Chancelière allemande, Angela Merkel accepte l’idée d’une solidarité financière en prenant le contre-pied de la cour suprême Allemande. Elle a rendu public,par déclaration commune avec le Président Macron,**un accord pour un plan de relance de 500 milliards**empruntés sur dix ans. Ce texte proposait également de changer le pacte de stabilité et d’ajouter la santé aux compétences de l’UE.

**Le 28 mai,** laPrésidente de la Commission, Ursula von der Leyen, a présenté un plan de relance pour l’UE, fondé sur l’accord Merkel/Macron, qui prend la forme d’**un empruntde 750 milliards**lancé par la Commission sur les marchés financiers et intégré au cadre financier pluriannuel (CFP[[8]](#footnote-9)), dont 500 milliards seront réservés à des subventions[[9]](#footnote-10). Les remboursements se feront entre 2027 et 2058. Grande nouveauté : la commission s’endette.A cet effet et pour être solvable,la Commission doit relever le plafond de ses ressources,c’est-à-dire, relever le taux de contribution des États de 1,2 à 2% du RNB[[10]](#footnote-11)(72 % du budget).Elle doit également créer de nouvelles ressources propres pour trouver le complément (taxes diverses et menace d’une fiscalité européenne).

***À ce stade, il reste à négocier et à faire adopter par les 27 États membresun texte résultant de cetteproposition. Le Conseil européen du 19 juin a été une étape intermédiaire, de mise au point et de discussions. Le prochain conseil de mi- juillet, première rencontre physique depuis des mois, devrait déboucher sur une décision importante. La proposition amendée peut,plus probablement,trouver un accord au Conseil des 15 et 16 octobre, dernière chance pour que ce plan de relance puisse entrer en vigueur le 1er janvier 2021. Le Parlement, doit aussi donner son avis.***

***Remarque****: Le plan de relance au lieu de passer par la solidarité entre États (financement direct d’un fonds) passera donc par le budget européen, c’est-à-dire par les procédures lourdes de la Commission qui demanderont au moins deux ans avant que tous les crédits parviennent à leurs destinataires.*

**L’Allemagne assure la présidence de l’UEdepuis le 1er Juillet 2020 pour 6 mois**

***« Cette présidence se consacrera prioritairement à la résolution de la crise sanitaire et de ses conséquences » (Angela Merkel).* «***Avec nos partenaires européens, nous voulons promouvoir une Europe forte, moderne et proche des citoyens qui sait protéger ses valeurs »* dit Peter Altmaier, ministre fédéral de l'Économie et de l'Énergie. Le gouvernement fédéral veut contribuer à renforcer la compétitivité, la prospérité et la croissance économique au sein de l'Union européenne ainsi que la cohésion des États membres et consolider le rôle de l'UE en tant qu'acteur international actif dans le cadre d'un ordre multilatéral basé sur des règles.

**Le calendrier completde la présidence allemande [[11]](#footnote-12)est publié sur le site internet de la présidence de l’UE**. Le point d’orgue sera le sommet entre l’UE et la Chine à Leipzig, en septembre.

L'Allemagne travaille étroitement et constamment avec ses partenaires au sein du trio, le Portugal et la Slovénie, les prochaines présidences.

**Angela Merkel,**qui « se montre intransigeante sur la question des femmes, sur leur représentation, sur leur dignité et sur le respect » (mots de François Hollande), terminera-t-elle son mandat, de Chancelière avec cette présidence de l’UE, comme tout semble l’indiquer ?

**II - La Commission européenne**

**Helena Dalli,**[[12]](#footnote-13) **la Commissaire à l'égalité**

Au cours de la précédente législature, la Commission européenne n'avait pas publié de stratégie européenne sur l'égalité entre les hommes et les femmes, au grand mécontentement du Parlement et des États membres. À la demande de la commission FEMM du Parlement, qui l’a auditionnée avant sa nomination, Mme Dalli s’était engagée à publier dans les 100 premiers jours de sa mission, une stratégie européenne sur l'égalité entre les femmes et les hommes à partentière et contraignante, sous la forme d'une communication de la Commission. Cela a été fait le 6 mars 2020, la Commission européenne a présenté **sa nouvelle stratégie pour les femmes pour la période 2020-2025**. Il reste à en discuter les termes avec le Parlement et le Conseil pour qu’elle soit amendée et adoptée.

**Selon la lettre de mission reçue de la Présidente de la Commission,**la Commissaire et ses directions opérationnelles doivent « renforcer l’engagement de l’UE en faveur de l’inclusion et de l’égalité dans tous ses sens, indépendamment du sexe, de la race, ou de l’origine ethnique, de la religion ou des convictions, du handicap, de l’âge ou de l’orientation sexuelle ».**Le portefeuille de la commissaire européenne** ne comporte donc pas seulement la mission d’élaborer et mettre en œuvre une stratégie pour l’égalité des sexes, de s’attaquer aux obstacles rencontrés par les femmes et d’intégrer la dimension de genre et d’égalité au travail (transparence des salaires).

**Madame Dalli est également « chargée de diriger la mise en œuvre de la convention des Nations Unies, relative aux droits des personnes handicapées ». Elle doit lutter contre les discriminations et élaborer une législation européenne à cet effet, veiller à la mise en œuvre de la directive sur l’équilibre entre vie professionnelle et vie privée, faire progresser la directive sur les femmes dans les conseils d’administration, avec les Etats membres, et promouvoir l’autonomisation des femmes et des filles.**

**Elle doit ensuite, intensifier la réponse de l’UE à la violence fondée sur le sexe et renforcer la directive relative aux victimes.Elle doit aussi étudier la faisabilité de l’ajout de la violence contre les femmes à la liste des crimes de l’UE. Enfin, ses directions doivent s’appliquer à soutenir l’adhésion de l’UE à la convention d’Istanbul.**

Tous ces points seront sur la table et seront discutésavec le Conseil et le Parlement, pendant les 5 ans du mandat de la Présidente Von der Leyen.

**III - Le Parlement européenen déconfinement**

**Le vendredi 19 juin, les députés européens ont voté une résolution symbolique pour reconnaître la traite transatlantique comme « crime contre l'humanité ». Cette résolution, adoptée à une large majorité, débute ainsi : "la vie des noirs compte… »**

**La Commission FEMM**

Comme toutes les activités du Parlement, les réunions e FEMM ont été réduites ou annulées jusqu’à fin juin 2020. Des téléréunions de la commission FEMMse sont tenues **les 25 mai et 25 juin**.

La téléréunion extraordinaire de la commission du 25 mai était surtout consacrée à des échanges de vues sur les effets de la crise du Covid-19 sur les femmes, sur la stratégie de l’UE en matière d’égalité et à une rencontre avec la Commissaire H. Dalli. Celle du 25 juinfut une discussion autour de plusieurs projets : sur l’intelligence artificielle dans l’éducation et l’audiovisuel, sur la perspective genre dans la crise du Covid-19 et ses conséquences (projet de rapport), sur le Gendermainstreaming network et sur la réduction des inégalités concernant, en particulier, les travailleurs pauvres.

**La proposition de la Commission d’une nouvelle stratégie européenne pour l’égalité de genre dans son programme** de travail pour 2020-2025, recevra un avis duParlement Européen, durant la session plénière de février.

**Documents parus :**

**●** Le 29 avril, a paru une **étude sur les violences envers les femmes : violences psychologiques et contrôles coercitifs.**

**●** Depuis le 30 avril **une étude sur éducation et emploi des femmes en sciences, technologies et économie digitale, est publique**

*Ces documents sont disponibles sur le site du Parlement européen*

**C – Actualités du Lobby européen des femmes (LEF)**

***Nous vous conseillons de consulter régulièrement le site du LEF :*** *womenlobby.org/*

**●** La manifestation pour les 30 ans du LEF n’est toujours pas fixée.

**● L’Assemblée générale *ordinaire* aura lieu le 8 septembre par téléconférence.**

A l’ordre du jour - budget 2021, décharge des comptes 2019, programme de travail 2021, montant des adhésions, motions d’urgence (textes à envoyer avant le 8 aout – soutien de la clef possible à des projets d’autres pays). Un CA en présentiel sera convoqué ultérieurement, où seront traités la nouvelle stratégie et les élections au CA, dont la présidence (les mandats actuels seraient prolongés en 2021). Des webinaires auront lieu sur certains sujets.

<https://www.womenlobby.org/EWL-General-Assembly-in-Brussels-30-31-May?lang=en>

**● #halfofit :** Une pétition à signer d’urgence circule au niveau européen pour que la moitié des fonds débloqués pour le Covid-19 soient fléchés pour les femmes :

<https://you.wemove.eu/campaigns/halfofit-nous-demandons-la-moitie-des-fonds-corona-pour-les-femmes>

**● Les financements sont en question concernant les femmes**, dans le cadre financier de l’UE à long terme (en discussion); par exemple, le 22 juin, la commission de la culture du Parlement européen a fortement réagi à la réduction des financements des programmes éducatifs et culturels, effectuée par la Commission dans sa nouvelle proposition pour le cadre budgétaire 2021-2027 [[13]](#footnote-14).20 % des crédits risquent de disparaitre dans ce genre de décisions en train de se prendre.

**Il faut, pour les femmes, exiger de la Commission et du Conseil, que des fonds soient suffisants et fléchés pour les femmes**.

Le LEF envisage une action en ce sens, pour que les crédits attribués à la stratégie de la Commission pour les femmes soient à la hauteur des besoins et des enjeux.

● **Le texte plaidoyer du LEF du 3 avril,*Les femmes ne doivent pas payer pour le Coronavirus*,** envoyé aux institutions européennes (La *Lettre* n°3), a été traduit en français et diffusé aux associations. Une adaptation de ce texte pour la politique Française, proposée par les responsables de la Commission Europe et International, a été envoyée par la CLEF aux parlementaires et responsables politiques du pays le 19 mai.

● **« La stratégie du LEF » :**« Nous voulons une vision socio-économique holistique et transformationnelle, fondée sur le bien-être, l’égalité, la justice sociale et une voix puissante contre la pauvreté des femmes. Nous envisageons une culture dans laquelle les femmes jouissent de l’égalité des droits et de la participation à des structures de pouvoir et de prise de décisionréinventées, dans lesquelles toutes les formes de violence à l’égard des femmes auront été éliminées, et où les femmes auront été libérées de toutes les formes d’oppression. Nous envisageons une société dans laquelle la contribution des femmes à tous les aspects de la vie est reconnue, récompensée et célébrée - dans le leadership, dans les soins (le ‘care’) et dans la production; toutes les femmes ont la liberté de choix, de confiance en soi et sont libres/libérées de toute exploitation; et aucune femme n’a été oubliée. »

**La clef souscrit à l’énoncé de la stratégie du LEF telle qu’elle est exprimée dans le questionnaire envoyé récemment à ses membres.**

***Partie « INTERNATIONAL » - Responsable : Nicole Fouché***

**A – ProchainsG7**[[14]](#footnote-15)

**Le 46e sommet**prévu les10/12 juin 2020à Camp David etPrésidépar Donald Trump,a été reporté à une date non précisée, après le refus de la Chancelière allemande de s’y rendre.Le président américain a annoncé qu’il souhaitait à l'automne un G7 dans une version élargie à d'autres pays comme la Russie, la Corée du Sud, l'Australie et l'Inde, mais sans la Chine(info RFI).

**Le 47e sommet de 2021** sera présidé par le Royaume-Uni.

**B –Forum Génération Égalité, 2021**

Aprèsdébats, la CLEF s’estengagée dans la Coalition (ex Coalition—Gender—G7)pour le Forum Génération Égalité (FGÉ)  pour contribuer à faire valoir son approche féministe auprès du gouvernement comme au plan international,  et pour éviter que, seules, des ONGs — principalement de développement — conduisent et représentent la société civile française.

Dans cette nouvelle coalition qui cherche encore son nom, La Clef fait entendre la voix des associations féministesqui, en France, sont majoritairement sur nos valeurs solidaires, universalistes et abolitionnistes. La CLEF est entrée au secrétariat de la coalition, même s'il est difficile de travailler avec des ONGs dont la raison d’être n'est pas l'égalité femmes-hommes. De plus elles fonctionnent entre elles et disposent de salarié·esdédié·es à temps complet, tandis que la CLEF fonctionne par la seule force des militantes bénévoles que nous sommes.

Dans cette coalition, la CLEF combatles organisations dont le but est d’une part, de faire reconnaître la prostitution comme un travail (sexworkers) et d’autre part, de légitimer les associations pro-prostitution, à l'encontre des positions abolitionnistes de l'État français et des nôtres.

Aujourd'hui, 15 associations de la CLEF ont rejoint la coalition et plusieurs organisations de la coalition, non membres de la CLEF, sont en accord avec notre approche. Des associations de la CLEF (FMR, FDFA, REFH, etc.) ontrejoint le Secrétariat qui compte aujourd’hui 11 membres. En revanche, deux associations hors CLEF (CNFF et Regards de femmes) ont décidé de ne pas participer à la coalition. De la même manière une association membre de la CLEF, *Ruptures,*a décliné.

Dans une atmosphère tendue avec les associations et les ONGs pro-prostitution nous continuons à préparer et à participer aux RV officiels réguliers avec Delphine O et Charlotte Groppo, responsables du Forum Génération Égalité. Des dates de réunions vont nous être proposées entre le 20/07 et le 31 juillet.

Par ailleurs nous venons d’être informées que Marlène Schiappa projette de réunir les associations et les ONGS — sur invitation — début juillet.

**C – Coalition Abolition (CAP international)**

Dans cette période où les pro-prostitutions relèvent la tête en France et dans les organisations internationales, CAP international a organisé un « zoom » pour ses membres le 2 juin 2020.

**La loi française de 2016** est insuffisamment financée et mal appliquée, comme l’a d’ailleurs confirmé le rapport paru depuis, résultat d’une enquête commandée par Matignon,réalisée par six inspecteurs généraux (affaires sociales, justice, administration). 230 pages polies qui mettent en lumière l’indifférence du pouvoir politique. CAP international comme ses membres continue à soutenir la loi qui, là où elle est appliquée, montre ses résultats. CAP international comme les membres du Collectif Abolition appellent à plus d'implication pour l ’application de la loi et continuent à la promouvoir.

Il est à noter que le 23 juin 2020, le HCÉ a publié un communiqué de presse commentant le rapport des inspections générales cité plus haut et appelant la France à donner toute sa mesure à sa politique abolitionniste : **« Au global, la loi du 13 avril 2016 fonctionne dès lors qu’elle est appliquée, et doit bénéficier de moyens renforcés pour permettre sa pleine mise en œuvre ».**

**Assistanat sexuel**

**L**es membres de la coalition décident de reprendre un travail d’argumentaire contre l’assistanat sexuel qui n’est autre que la légalisation de la « prostitution pour les hommes handicapés ». Le premier travail (qui a déjà commencé) consistera à faire remonter tous les documents dont on dispose déjà sur le sujet dans une base documentaire partagée sur Internet. Un groupe de travail est en préparation.

**Forum Génération Égalité**

Il est décidé d’écrire au gouvernement français, à Delphine O, pour l'alerter d'avoir — sous la responsabilité du gouvernement français qui ne connaît pas la différence entre féminisme libéral et féminisme radical — confié à un clan d’ONGs, la représentation de la société civile. Il faut mettre en lumière l'inégalité de financement ;les associations militent avec des bénévoles et n'ont pas les moyens de Care et Equipop, qui ont des salarié·es.

**Art. 6 de la CEDEF**

Consultation : les contributions des réglementaristes ont été plus nombreuses que les nôtres.

**Préparation de la CSW 64**

Le recul des normes onusiennes et de l'universalité des droits est le fait d’associations règlementaristes et communautaristes qui prétendent que la CEDEF et les droits humains sont dépassés... On assiste à une offensive anti-universaliste, culturaliste, communautariste et racialiste qui veut faire triompher l’idée selon laquelle, la notion de genre serait fluide !

Un groupe de travail sur l'ONU est créé.

**Une prochaine réunion du réseau Abolition est convoquée pour le1er juillet 2020 par vidéoconférence.**

**D – Ligue du droit international des Femmes (LDIF)**

**Faits d’actualité**

* À l’université de Lille 3 étudiantes se considèrent comme discriminées car un professeur de sport leur a refusé l’accès à son cours de boxe pour cause de port du voile. Résultat, l’université présente des excuses … aux étudiantes. La LDIF enquête pour en savoir plus.
* France 3 Nouvelle Aquitaine a réalisé des vidéos sur la boxeuse iranienne, SadafKhadem réfugiée en France. Ces vidéos sont un excellent outil pédagogique (beauté des images et dénonciation de la souffrance imposée aux sportives en Iran). La LDIF essaie de prendre contact avec cette jeune championne.
* La ministre des sport, Roxana MARACINEANU auditionnée par la CE du Sénat sur la radicalisation islamique conteste la règle 50 de la charte olympique (dont elle ignore le véritable contenu). Consternant. La LIDF diffuse un CP.
* Voir les pages internationales de la LDiF**:** <http://www.ldif.asso.fr/?theme=international>

**La prochaine réunion de la CEI aura lieu le jeudi 3 septembre à 17 h 30**

1. *Documents sur You tube* [↑](#footnote-ref-2)
2. Entre autres, dans Les Echos [↑](#footnote-ref-3)
3. **Jacqueline Nonon**, fonctionnaire de la Commission européenne, Ministre du droit des femmes…. Nicole Fouché a rédigé une fiche biographique, disponible sur le site de la CLEF. [↑](#footnote-ref-4)
4. Banque Centrale Européenne. [↑](#footnote-ref-5)
5. L’économie de l’Europe, a perdu 825 milliards d’investissements durant le confinement généralisé [↑](#footnote-ref-6)
6. Il est important de savoir que selon les traités, l’UE ne peut pas aider directement les États membres. [↑](#footnote-ref-7)
7. *Les Échos* du 7 mars [↑](#footnote-ref-8)
8. Cadre financier pluriannuel [↑](#footnote-ref-9)
9. La France espère toucher une subvention de 39 milliards de ce plan de relance [↑](#footnote-ref-10)
10. RNB : **Consommation de capital fixe.** Le RNB sert notamment à calculer les contributions des États membres de l'Union européenne au budget communautaire [↑](#footnote-ref-11)
11. Donne toutes les réunions du Conseil, les rencontres ministérielles informelles, les conférences **de** haut niveau et les autres événements qui révèlent les priorités [↑](#footnote-ref-12)
12. **Helena Dalli**, est une femme politique maltaise. Elle est titulaire d'un doctorat en sociologie, discipline qu’elle a enseignée. Elle a été ministre responsable des affaires européennes et de l'égalité de son pays de 2017 à 2019. [↑](#footnote-ref-13)
13. [Proposition révisée de CFP](https://ec.europa.eu/info/strategy/eu-budget/eu-long-term-budget/2021-2027_fr) (cadre financier pluriannuel 2020- 2027pour l’UE) [↑](#footnote-ref-14)
14. Le **Groupe des sept** (**G7**) est un groupe de discussion et de partenariat [économique](https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89conomie_internationale) de sept [pays](https://fr.wikipedia.org/wiki/Nation) réputés, en 1975, pour être les plus [grandes puissances](https://fr.wikipedia.org/wiki/Grande_puissance) avancées du monde qui détiennent environ 45 % de la richesse en 2019 ([Allemagne](https://fr.wikipedia.org/wiki/Allemagne), [Canada](https://fr.wikipedia.org/wiki/Canada), [États-Unis](https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89tats-Unis), [France](https://fr.wikipedia.org/wiki/France), [Italie](https://fr.wikipedia.org/wiki/Italie), [Japon](https://fr.wikipedia.org/wiki/Japon) et [Royaume-Uni](https://fr.wikipedia.org/wiki/Royaume-Uni)). Le sommet du G7 réunit chaque année les chefs d'État ou de gouvernement, ainsi que les présidents de la [Commission](https://fr.wikipedia.org/wiki/Commission_europ%C3%A9enne) et du [Conseil](https://fr.wikipedia.org/wiki/Conseil_de_l%27Union_europ%C3%A9enne) européens et des invités exceptionnels. [↑](#footnote-ref-15)